



FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

contact@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 février 2023

Rejet de la contre-réforme des retraites : les 7 et 11 février, on ne lâche rien !

Le 31 janvier dernier a une nouvelle fois été un succès en matière de mobilisation contre la contre-réforme des retraites Macron - Borne – Dussopt.

Plus nombreux que la journée du 19 janvier, les salariés et plus largement des citoyens se sont joints massivement aux cortèges syndicaux.

N'en déplaise à certains, cela démontre une fois de plus le rôle et l'importance des syndicats dans notre pays, seules organisations capables de rassembler plus de deux millions de personnes et défendre les intérêts particuliers des travailleurs.

Non seulement cette contre-réforme est violente et injuste, mais il apparait chaque jour que les prétendues avancées indiquées par le Gouvernement sont un leurre pour ne pas dire un recul.

L'exemple des femmes mis en avant par un ministre du gouvernement est frappant car, en repoussant l'ouverture des droits de 62 ans à 64 ans, les femmes subiront en moyenne un allongement du départ à la retraite plus tardif que celui des hommes.

Avec la réforme, les mères de famille continueront de bénéficier de trimestres supplémentaires (jusqu'à 8 par enfant). Mais pour une partie d'entre elles, le report de l'âge légal va limiter l'intérêt de cette mesure. Ainsi, une mère de famille qui, grâce à ces trimestres de bonification pour enfants, pouvait bénéficier d'un départ à taux plein à 62 ans sans avoir toutes ses annuités devra désormais partir à 64 ans.

Cela démontre, s'il le fallait encore, que cette contre-réforme n'a pour objet que de satisfaire des intérêts économiques et financiers à commencer par diminuer la part de la protection sociale dans le produit intérieur brut.

Les premières mobilisations et nos argumentations pèsent chaque jour davantage dans les réflexions de certains à commencer par les députés, à l'heure où le gouvernement constate qu'il n'a pas la garantie d'avoir la majorité requise pour faire voter sa loi.

C'est pourquoi, pour éviter une dégradation sans précédent de nos retraites, poussons notre avantage en accentuant la mobilisation et les grèves les 7 et 11 février 2023 dans toute la France. Nombreux, participons aux assemblées générales, réunions d'informations syndicales, pour construire une mobilisation dans la durée.

Pour rappel, tous les fonctionnaires et agents publics sont couverts par un préavis de grève de la FO Fonction publique.

Les 7 et 11 février 2023, tous en grève et mobilisés !